



# Le journal de la Commune *Gagnacais*



! # 27 - À LA UNE DE CE NUMÉRO DECEMBRE 2022 !

**P 08**

Actions solidaires

**P 13**

Le CAJ  
et la Petite Enfance

**P 7**

Plan de sobriété  
énergétique

POUR SUIVRE TOUTE L'INFORMATION DE GAGNAC-SUR-GARONNE

RETROUVONS-NOUS SUR : [WWW.GAGNAC-SUR-GARONNE.FR](http://WWW.GAGNAC-SUR-GARONNE.FR)



ET L'APPLICATION

**CityAll**



## Édito

Chères Gagnacaises, chers Gagnacais,

Le dimanche 8 janvier 2023 à 11 heures, à l'occasion des vœux de la municipalité, nous nous retrouverons avec plaisir pour ce traditionnel rendez-vous de début d'année qui nous a été refusé pendant la crise sanitaire. Ce sera l'occasion pour le conseil municipal, mes adjoints et moi-même, de pouvoir échanger librement avec vous.

Ensuite, le 28 janvier, nous aurons aussi l'occasion de nous retrouver pour le traditionnel repas avec les aînés.

La crise économique et l'augmentation des coûts de l'énergie pèsent sur les finances de la commune comme sur celles de tous les ménages. Nous avons réagi rapidement en appliquant des mesures permettant de réduire encore notre consommation énergétique dans les équipements publics. Nous avons, par ailleurs, sensibilisé l'ensemble du personnel communal aux pratiques de sobriété énergétique. Il nous faut désormais « mettre du vert » dans nos choix et dans nos modes de vie. Soyons tous sensibilisés, quels que soient notre âge et notre activité, au respect de la nature et à la modération de notre consommation des ressources de la planète.

L'inflation est pour chacun de nous une autre de ces épreuves du quotidien. Pour y faire face, nous pensons que la solidarité est essentielle. Avec le CCAS nous avons, dans la mesure du possible, apporté notre soutien ponctuel aux familles qui en avaient exprimé le besoin. Le CCAS travaille également avec des associations pour mettre en place des réponses plus durables.

Mais la commune aide toutes les familles en ayant maintenu le tarif de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire, malgré les hausses des coûts des denrées alimentaires.

Notre commune poursuit donc son projet dynamique et solidaire afin que Gagnac-sur-Garonne continue à être un lieu de vie épanouissant pour chacun. Notre détermination de mener à bien les grands projets du mandat n'est pas entamée et nous sommes nombreux à nous impliquer chaque jour pour atteindre cet objectif.

Dans l'espoir d'une année 2023 plus sereine, il me reste à vous souhaiter de passer d'excellentes fêtes de fin d'année en famille ou avec vos proches.

Bien à vous.  
Bonne lecture.

Maire de Gagnac-sur-Garonne  
Président du CCAS

Délégué du Conseil d'Administration de l'AMF 31 du bourg centre de Castelginest

## Sommaire

### 04 Informations pratiques

- 04 • État civil
- 04 • Pour vous informer
- 05 • Les délibérations du Conseil Municipal
- 06 • Videoprotection

### 06 Informations communales

- 06 • Videoprotection
- 06 • Cérémonie du 11 Novembre
- 06 • Cérémonie des vœux
- 07 • Plan de sobriété énergétique
- 07 • Les dispositifs d'aides pour les particuliers
- 08 • Actions solidaires
- 08 • Père Noël Vert
- 08 • Collecte boîtes de Noël solidaire
- 08 • Solidarité avec l'Ukraine
- 09 • Les animations du Marché
- 09 • Dématérialisation des autorisations de demande d'urbanisme
- 10 • Les nouveaux arrivants sur la commune
- 10 • Concert de l'Enharmonie
- 10 • Travaux rue du Chêne Vert

### 11 Affaires sociales

- 11 • Repas des Aînés
- 11 • Analyse des besoins sociaux et Convention Territoriale Globale (CTG)
- 11 • Dons

### 12 Affaires scolaires

- 12 • Centre d'Animation – Vacances d'Automne
- 12 • Semaine du goût à l'école élémentaire
- 13 • Le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ)
- 14 • Le Relais Petite Enfance
- 14 • Du nouveau depuis la rentrée : les mini ateliers
- 14 • 19 novembre : une journée nationale dédiée aux assistantes maternelles
- 14 • Le blabla des parents
- 15 • Le nouveau Conseil Municipal des Enfants
- 15 • La Bibliothèque municipale
- 15 • Ecole élémentaire Jean de Cruzel Classe de neige

### 16 Toulouse Métropole

- 16 • Déchets
- 17 • Informations pratiques

### 18 La vie des Associations

- 18 • Fête de Noël du Comité des Fêtes
- 18 • Cap trail
- 18 • Loto des Parents d'élèves
- 19 • Musique
- 19 • Randonnée
- 19 • Arts sur Couleur

## Infos contacts

### Hôtel de Ville

Place de la République  
31150 Gagnac-sur-Garonne

### Heures d'ouverture

• Lundi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h  
• Mardi de 8 h 30 à 12 h  
• Mercredi en journée continue de 8 h 30 à 17 h  
• Jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

### Contacts

05 62 22 93 50 | Fax : 05 62 22 93 51  
accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr  
www.gagnac-sur-garonne.fr

### Numéro de permanence

06 37 33 74 96 (cas d'urgence en dehors des horaires d'ouverture de la Mairie)

### Contacts presse locale

**La Dépêche du Midi**  
Christian HUERTA, 06 51 20 04 37  
**Le Petit Journal**  
Vincent FAVE, 06 99 09 37 48



RETROUVONS-NOUS SUR :  
[WWW.GAGNAC-SUR-GARONNE.FR](http://WWW.GAGNAC-SUR-GARONNE.FR)  
ET L'APPLICATION **CityAll**

Le prochain  
Gagnacais  
paraîtra en Février  
2023 !

• Directeur de la publication : Michel SIMON • Commission communication : Valérie VENZAC, Marie DUCOS, Vanessa FRAYCINET, Gilles CHARLAS, Véronique LAVERROUX, Marc LEBARILIER et Djamel YAKOUBI • ISBN : 978-2-7466-2586-0 • Crédits photos : Mairie de Gagnac-sur-Garonne, Drone Sud Toulouse, François Reboul, pixabay.com, freepik.com, unsplash.com, pexels.com | Pictogrammes : Freepik - flaticon.com | Illustrations : Freepik, macrovector, pch.vector, Harryarts - freepik.com • Conception : Service Communication : Bernard BOU  
• Impression : Evoluprint - Parc Industriel Euronord, 10 rue du parc, 31150 Bruguères - Tirage à 1 850 exemplaires





## NUMÉROS D'URGENCE

**ERDF**  
Urgence et sécurité : 09 726 750 31

Accueil distributeur pour toute demande : 09 693 218 65

**Eau et Assainissement**  
Eau potable 05 61 800 902 / service.eau.veolia.fr

Assainissement : 05 61 201 201 eaudetoulousemetropole.fr

**Pharmacies - Résogardes : 32 37**

**Médecins de garde : 39 66**

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Hana MAMCHOUR  
Malo GERARD BILLOUX  
Diego ALARY

### MARIAGES

Catherine LECLERE - Jean-Marc BONZOM  
Mme Stéphanie LAMOUR – Florian MAGOT

### DÉCÈS

Djamel ZOUICHE  
Sandrine MARIN (épouse SABATHIÈ)  
Yvan SERE

## Commerces de proximité

Un encart est réservé dans chacun des Gagnacais pour présenter un professionnel installé sur la commune. La priorité est donnée aux professionnels nouvellement installés ou dont l'activité a évolué récemment.

Si vous souhaitez figurer dans cette rubrique, n'hésitez pas à contacter l'accueil de la mairie 05 62 22 93 50 ou accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr.

## Pour vous informer

Le Service Communication de la ville déploie différents outils et supports pour vous donner une information de qualité et actualisée en permanence.

Voici un focus sur ces outils et supports :

> Le Journal Communal "le Gagnacais"  
Ce journal est distribué dans les boîtes aux lettres de tous les habitants et consultable sur notre site internet ;



- > Une Newsletter publiée régulièrement
- > Un affichage légal en mairie
- > Des publications ponctuelles : Gagn'Actu, ...
- > Une page Facebook
- > Des panneaux lumineux d'information (un à côté de la Bibliothèque et à côté de l'Eglise).
- > Du mobilier urbain d'affichage
- > Un site internet



> Une application citoyenne.  
Lancée fin 2021, l'application mobile CityAll permet d'informer les habitants en temps réel sur leur smartphone.



## Municipalité

# Délibérations du Conseil Municipal

Les délibérations du Conseil Municipal du 10 Octobre 2022 ont concerné les points suivants :

- > Attribution de l'avantage en nature « repas pour les agents municipaux » et suppression des tickets restaurants
- > Instauration des cycles de travail - attribution de jours ARTT et temps de travail
- > Convention de bénévolat
- > Demandes de subventions d'investissement pour le projet de l'Espace de Vie Sociale
- > Demande de subvention FIPD 2022 et FIPD 2023, DETR 2023, DSIL 2023 - Mise en place de la vidéo protection : réseau et caméras
- > Autorisation à M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)
- > Modification des tarifs du cimetière de Gagnac-sur-Garonne
- > Demande de maintien et de versement de prêt sans intérêt auprès du CD31 pour les travaux de mise en accessibilité du cimetière
- > Autorisation demande de subventions de fonctionnement pour le diagnostic dans le cadre de l'élaboration de la CTG
- > Autorisation signature courrier et promesse d'Obligation Réelle Environnementale (ORE) avec SNCF Réseau

Les délibérations du Conseil Municipal du 28 Novembre 2022 ont concerné les points suivants :

- > Entrée au capital de la Société Publique Locale Réseau d'Infrastructures Numériques et approbation des statuts.
- > Budget communal 2022 – décision modificative n°3 – mouvements de crédits
- > Budget communal 2022 – décision modificative n°4 – mouvements de crédits
- > Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent) - retire et remplace la délibération 2022-68 du 10 octobre 2022
- > Modification du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- > Participation à la mise en concurrence organisée par le CDG31 relative à la Protection sociale complémentaire
- > Vote des tarifs des séjours ALSH et CAJ pour l'hiver et le printemps 2023
- > Désignation élu au SMGV suite démission de Mr DELEMAILLY
- > Itinéraire randonnée Pêcheurs de sable
- > Modification attribution de compensation suite à la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC)
- > Autorisation signature contrat de bail antenne CELLMEX

**RAPPEL :** Conformément aux dispositions légales, les délibérations du conseil municipal sont affichées en mairie. Les délibérations du conseil municipal sont également mises en ligne sur le site internet de la ville (Rubrique Vie municipale).



## Videoprotection

### Nos précédentes éditions du journal communal annonçaient la mise en place progressive d'un système de vidéoprotection sur la commune.

Les premières caméras ont été installées sur les lieux et axes les plus fréquentés, le centre-ville et à proximité des équipements communaux.

L'objectif de cette première vingtaine de caméras est d'assurer la sécurité des personnes et la protection des bâtiments publics, d'aider à la régulation du trafic routier, de prévenir les atteintes au bien ou de lutter contre le trafic de stupéfiants.

Les images s'enregistrent automatiquement et en continu sept jours sur sept et vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Conformément à l'autorisation accordée par la Préfecture de la

Haute-Garonne, les images sont stockées pendant 15 jours, puis automatiquement détruites. Les images sont archivées sur un système dédié et sécurisé, avec un accès extrêmement restreint. Seuls M. le Maire, le policier municipal et les services de Police et Gendarmerie (dans le cadre d'une réquisition officielle) peuvent visionner les images.

**Bien entendu, les caméras installées n'enregistrent que des images sur le domaine public ; tous les espaces privés (jardins, habitations, ...) sont masqués automatiquement et ne peuvent en aucun cas être visibles depuis le système.**

L'objectif de ces premières installations de caméras est d'une part d'avoir un effet dissuasif et d'autre part de pouvoir collecter des preuves utilisées ensuite par les services de Police et de Gendarmerie dans le cadre de leurs enquêtes.

## Cérémonie du 11 Novembre

### La commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 s'est déroulée au Monument aux Morts de Gagnac en présence de l'Amicale des Anciens combattants, des élus de Gagnac et de Fenouillet et des Gagnacais venus nombreux pour l'occasion.

Plusieurs moments forts ont marqué la cérémonie : dépôt de gerbe de la municipalité, dépôt de gerbe des anciens combattants, dépôt d'une fleur pour chaque poilu de la commune « Mort pour la France » par les enfants de la ville, lecture des textes officiels.

Cette cérémonie s'est clôturée par un vin d'honneur, servi par l'équipe du restaurant scolaire, à l'Espace Garonne. Puis, les anciens combattants de Gagnac et Fenouillet ont partagé le traditionnel déjeuner offert par la ville de Gagnac cette année.



## Plan de sobriété énergétique : la commune engage une série de mesures pour consommer moins et mieux.

### L'explosion des coûts de l'énergie impacte significativement les budgets des collectivités. Pour 2022, les dépenses en électricité de la ville ont augmenté de 50%.

Aussi la Ville de Gagnac souhaite accélérer les mesures déjà initiées afin de respecter les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et réduire sa consommation d'énergie pour faire face à la crise énergétique actuelle.

Une série de mesures est entrée en vigueur dès le 30 Novembre avec pour objectif de réduire les consommations électriques de 10 %.

### Ces mesures concernent :

**Le chauffage :** la température est réglée à 19° dans la mairie, les écoles, l'Espace Garonne, la Maison des associations ou les salles associatives. Cette température est régulée en tenant compte des périodes d'utilisation des locaux. Les chauffages d'appoint électriques très énergivores sont interdits dans toutes les salles de la ville. Des mesures similaires seront appliquées en période estivale pour les salles dotées de climatisation (température cible, plages d'utilisation, interdiction des appareils d'appoint).

**L'eau chaude sanitaire au robinet est coupée** dans toutes les salles où cela n'est pas nécessaire (locaux administratifs).

**L'éclairage des terrains de sport est réduit**, selon l'activité, notamment lors des entraînements.

La mise en œuvre des illuminations de Noël est adaptée. Tous les décors installés sont équipés d'ampoules LED (avec une consommation électrique dix fois moins élevée qu'avec des lampes à incandescence) et répartis sur l'ensemble de la commune en nombre plus restreint. La période d'allumage des éclairages est réduite de trois semaines par rapport aux années précédentes. Tous les éclairages seront éteints entre minuit et six heures du matin (sauf pour les rues où l'éclairage public est maintenu la nuit).

**Le vaste programme de renouvellement des candélabres** sera poursuivi. L'objectif, à terme, est que l'ensemble du parc de candélabres soit équipé de LED.

**Une sensibilisation aux écogestes pour tous** (agents, élus, associations) : éteindre les ordinateurs, les écrans, les vidéoprojecteurs à la pause méridienne et le soir, éteindre les lumières en quittant une pièce,...

Outre ce plan de sobriété renforcé, **la commune va accélérer ces investissements en matière de maintenance, de rénovation énergétique des bâtiments et étudier les possibilités d'installer des systèmes les plus performants possibles pour réduire encore ses consommations électriques.**

L'application de ces mesures contribue bien sûr à limiter l'augmentation très importante du coût de l'énergie pour la collectivité, mais au-delà, elles s'inscrivent dans l'esprit civique dont les Français doivent faire preuve, pour aider notre pays à faire face aux défis énergétiques auxquels il est confronté.

## Les dispositifs d'aides pour les particuliers



énergétique de votre logement principal, aide à l'installation de panneaux photovoltaïques et de chauffe-eau solaires, aide au remplacement d'un véhicule polluant par un véhicule plus propre, aide à l'achat, la location ou la transformation d'un vélo, aide à la réparation d'appareils usagés).

### Pour en savoir plus :

<https://www.demarches.toulouse-metropole.fr>



**Région Occitanie :** Mise en place des éco-chèques pour les particuliers afin d'intervenir dans les domaines majeurs du transport et du logement.



**Etat :** Dispositif MaPrimeRénov' (aide à la rénovation énergétique proposée par FranceRénov, calculée en fonction de vos revenus et du gain écologique des travaux).

## Cérémonie des vœux

Après deux années d'annulations successives pour cause de crise sanitaire, Monsieur le Maire, le Conseil Municipal et le Conseil Municipal des Enfants ont à cœur de vous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux, le dimanche 8 Janvier, à 11 heures, à l'Espace Garonne.

Après le moment officiel des discours, un apéritif déjeunatoire clôturera cette cérémonie.





## Les animations du Marché

Depuis plusieurs mois déjà, des animations sont organisées sur le marché de Plein Vent du vendredi soir.

Ces événements remportent toujours un très beau succès et ces rendez-vous trimestriels deviennent un incontournable pour les Gagnacais. L'implication des commerçants ou des associations de la commune participe à la réussite de ces soirées.

Mais, nous souhaitons dans ce numéro remercier tout particulièrement les agents de la ville qui se mobilisent pour ces occasions : les animatrices et animateurs du Centre qui rivalisent d'imagination pour proposer des animations pour les jeunes, notre bibliothécaire, le CAJ et bien entendu les agents du Service technique qui œuvrent pour la mise en place de ces soirées.

Retour en images sur la soirée du 21 octobre organisée à l'occasion d'Halloween.



La sélection de livres proposée par la Bibliothèque municipale.

Retour en images sur la soirée du 9 décembre organisée à l'occasion de Noël.



Atelier décoration de gâteaux



Atelier fabrication de décors de Noël



La chorale des enfants



## Actions solidaires

Tout au long de ce mois de décembre, la municipalité a œuvré pour conduire différentes actions solidaires et faire que cette période de fêtes de fin d'année soit aussi un moment de partage.

### Père Noël Vert

En partenariat avec le Comité des Fêtes, le CCAS et le Secours Populaire, une collecte de jouets a été organisée le 4 décembre. Beaucoup de jeux, jouets et livres ont été collectés. Tous les dons en excellent état seront utilisés lors de la distribution des colis alimentaires festifs aux familles aidées par le Secours Populaire du secteur.



### Collecte boîtes de Noël solidaire

Le Centre Animation Jeunesse (CAJ) et le CCAS, en partenariat avec l'association La Maraude ont organisé une collecte de boîtes de Noël solidaire. Les jeunes du CAJ, avec les bénévoles de La Maraude, ont, distribueront ensuite toutes ces boîtes aux SDF de la Métropole.

Ce sont plus d'une cinquantaine de boîtes qui ont été collectées et seront distribuées dans les prochaines semaines.

### Solidarité avec l'Ukraine

Une nouvelle action a été menée en faveur du peuple Ukrainien. Rappelons que dès les premières semaines du conflit, la commune de Gagnac avait accordé une aide financière d'un montant de 10 000 € au FACECO (Fonds d'Action Extérieure des Collectivités territoriales). En ce mois de décembre, la commune a décidé de lancer une série de challenges solidaires au profit de la Communauté de Communes de Valky, située à 60 km à l'ouest de Kharkiv. Valky doit aujourd'hui héberger et chauffer 24 000 personnes ayant fui les combats et dont les maisons ont été détruites. Le but de ce challenge était de financer des générateurs électriques permettant de chauffer des bâtiments publics.

Au moment où nous bouclons ce numéro, ce sont l'équivalent de plus de 15 générateurs qui pourront être achetés avec les fonds collectés auprès des associations de la commune, des parents d'élèves, des particuliers ou des élus du Conseil Municipal.



Enfin, à l'occasion du marché animé du 9 décembre au soir, tous les Gagnacais ont été invités à donner des lampes de poches, des lampes frontales et des piles électriques neuves pour permettre aux Ukrainiens sans lumière de sortir un peu de l'obscurité. Le Club de l'Amitié, quant à lui, a confectionné des bottes garnies de friandises qui ont été vendues lors de cette soirée. Les fonds récoltés seront également remis à la ville de Valky.

Un grand merci à toutes les personnes ayant participé à ces différentes actions solidaires.

## Dématérialisation des autorisations de demande d'urbanisme

Depuis mars 2022, les demandes d'autorisations d'urbanisme peuvent être effectuées en ligne sur la plate-forme de Toulouse Métropole, qui instruit les dossiers pour la commune de Gagnac-sur-Garonne.

Les démarches concernées par cette téléprocédure sont les suivantes : déclaration d'intention d'aliéner (DIA), permis de construire (PC), déclaration préalable (DP), certificat d'urbanisme (CU), permis de démolir (PD), permis d'aménager (PA).

Les opérations suivantes peuvent également être réalisées directement en ligne : modificatifs, transferts, demandes de retrait, prorogations,...



Pour accéder à la plate-forme de dépôt en ligne, connectez-vous sur le lien suivant : <https://geosphere.applis.toulouse-metropole.fr/guichet-unique>

Les dépôts de vos demandes d'autorisation en version électronique sont à privilégier pour un gain de temps. Les dépôts en version papier restent néanmoins toujours possibles à l'accueil de la mairie.



## Nouveaux arrivants sur la commune

**Vendredi 25 Novembre, la municipalité avait convié les nouveaux arrivants pour une réception à l'Hôtel de Ville. Plus d'une trentaine de personnes a répondu à cette invitation.**

La crise sanitaire avait empêché l'organisation de cet événement pendant plus de deux ans, la municipalité avait donc à cœur d'accueillir les nouveaux venus sur la commune.

Après un moment d'accueil par M. le Maire, les élus présents ont détaillé, via le prisme de leurs domaines d'intervention, les actions et les projets de la commune. Les associations de la commune également présentes ont pu détailler leurs activités.

Les échanges se sont poursuivis autour d'un apéritif préparé par l'équipe du restaurant scolaire.



## Concert de l'Enharmonie

**Dimanche 11 Décembre, Gagnac a accueilli l'orchestre toulousain de l'Enharmonie.**

L'Enharmonie est le résultat d'une collaboration originale entre des musiciens amateurs confirmés et des musiciens professionnels, essentiellement issus des rangs de l'ONCT (Orchestre National du Capitole de Toulouse) autour de Serge Krichewsky (hauboïste de l'ONCT) qui en est le directeur musical.

Au programme, concerto n°2 en ré majeur et symphonie n°42 avec la présence de Sarah IANCU, violoncelliste à l'Orchestre National du Capitole.

Les recettes du concert ont été reversées au Téléthon.



## Travaux rue du Chêne Vert

Les travaux d'enfouissement des réseaux de la rue ont débuté et vont se poursuivre en janvier et février.



## Repas des Aînés

**Le repas des Aînés ayant 65 ans et plus et domiciliés sur la commune aura lieu samedi 28 janvier.**

N'hésitez pas à renvoyer le bulletin d'inscription que vous avez dû recevoir ou venez directement en mairie pour vous inscrire.

Pour 2023, le thème retenu pour le repas est les «années 70-80», vous pouvez venir habillé en tenue de cette décennie ou avec un accessoire rappelant cette période !



## Analyse des besoins sociaux et Convention Territoriale Globale (CTG)

**La ville vient de se lancer dans la réalisation de la Convention Territoriale Globale (CTG) en partenariat avec la CAF.**

L'objectif de cette étude est de mieux connaître la commune et les besoins de ses habitants aujourd'hui et demain afin :

- > d'anticiper les évolutions démographiques à venir ;
- > de construire une action municipale cohérente à moyen et long terme.

Cette étude va se dérouler en trois phases :

- > Diagnostic partagé du territoire (janvier-février 2023) : l'objectif est de réaliser un état des lieux recensant les forces, les problèmes, les faiblesses, les attentes des personnes, les enjeux économiques, environnementaux, sociaux. Pour les besoins de ce diagnostic, les habitants seront sollicités (questionnaires, réunions participatives...);
- > Détermination des priorités stratégiques à partir des résultats du diagnostic de territoire (mars 2023) ;
- > Elaboration concertée de la CTG (fin avril 2023).

## Dons

**Un CCAS peut bénéficier de dons, en contrepartie de quoi le donateur peut bénéficier de déductions fiscales prévues par la loi.**

En vertu de l'article 200 du code général des impôts, qui prévoit le dispositif de déduction fiscale, le CCAS est assimilé à un « organisme d'intérêt général ayant un caractère [. . .]social ».

Le don d'un particulier au CCAS ouvre droit à une réduction d'impôt de 66 % de son montant dans une limite globale de 20% du revenu imposable. Le CCAS est habilité par la loi à recevoir des dons et legs : «*Le président du centre communal ou intercommunal d'action sociale a le droit d'accepter, à titre conservatoire, des dons et legs (...)*».

Contact : [ccas.mairie@gagnac-sur-garonne.fr](mailto:ccas.mairie@gagnac-sur-garonne.fr)  
05 62 22 93 50



Activités TTT (Trotinettes Tout-Terrain à Luchon)

## Centre d'Animation – Vacances d'Automne

Pendant les vacances d'automne, le Centre d'Animation a célébré la terrifiante fête d'Halloween !

Lundi 31 Octobre 2022, les enfants sont arrivés déguisés pour faire la chasse aux bonbons auprès des commerçants de la commune. Petits et grands se sont amusés à faire le tour de la Place de la République accompagnés des animateurs qui ont également joué le jeu. Un moment de partage et d'amusement en cette belle période d'automne.



## Semaine du goût à l'école élémentaire

**Jeudi 13 octobre, dans le cadre de la semaine du goût, David LOUIS, chef du Service Restauration, est venu dans la classe des moyennes/grandes sections de Nathalie FRENIN-BRANHS pour des ateliers sur le goût.**

Le chef avait amené différents aliments à déguster afin de déterminer leur goût : sucré, salé, amer, acide.

Les enfants ont pu découvrir des aliments qu'ils n'ont pas l'habitude de déguster, affiner leurs perceptions et bousculer leurs a priori : navet long, pamplemousse, roquette, endive, betterave crue, plusieurs vinaigres, différents sels, ... Tous les élèves ont dégusté et se sont pris au jeu pour trouver les goûts des aliments. Le lendemain, l'équipe du restaurant scolaire a fait découvrir la cuisine aux enfants. Merci à David, Jonathan et Alison !



## Le Centre d'Animation Jeunesse (CAJ) : bien plus qu'un centre d'animation pour adolescents !

Tu as entre 11 et 17 ans ?  
Tu ne sais pas quoi faire pendant ton temps libre ?  
Inscris-toi au CAJ ! Tu passeras d'agréables moments avec des jeunes de ton âge.

### Quelles activités sont proposées ?

Avec Marina (Référente du CAJ) et Lenny (animateur), tu pourras en fonction de tes envies et de tes passions pratiquer différents sports, mais aussi faire des activités manuelles et culturelles, participer à des soirées ou monter un projet. Pendant les vacances scolaires, des séjours sont proposés à la mer et à la montagne. Tu peux aussi participer à des chantiers jeunes.

### Quels sont les horaires ?

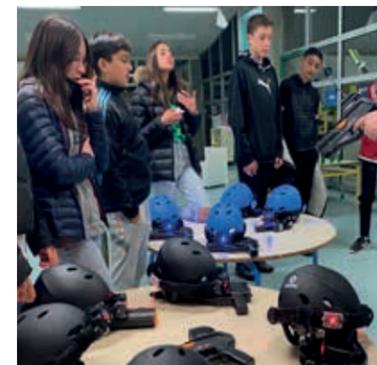
Les jeunes peuvent se réunir entre amis au CAJ quand ils le souhaitent, les mercredis de 15h15 à 18h15, les jeudis et vendredis de 16h30 à 18h30 et pendant les vacances de 13h30 à 18h30 (en plus des chantiers jeunes proposés en matinées).

Véritable lieu d'échange et de partage, le CAJ est un lieu vivant qui bouge au rythme des jeunes !

Les animateurs sont présents au collège de Fenouillet tous les lundis, lors de la pause méridienne.

### Des exemples de projets portés par les jeunes.

- > Accompagnement d'un jeune passionné de chant dans un studio d'enregistrement ;
- > Boîtes solidaires de Noël avec le CCAS ;
- > Projet d'un voyage en Europe avec mise en place d'actions pour aider à son financement (vente de viennoiseries, loto,...) ;
- > Soirée boum sur le thème des USA,...



Soirée Laser Game



Séjour au Cap d'Agde – Juillet 2022

### Pour en savoir plus et t'inscrire.

Lieu : Rez-de-chaussée de la maison des associations, sur le site de Campistron.  
Contact : [caj.mairie@gagnac-sur-garonne.fr](mailto:caj.mairie@gagnac-sur-garonne.fr)  
05 62 22 85 98  
Facebook : <https://www.facebook.com/caj.gagnacsurgaronne>  
Adhésion : 12 € par an.

Au moment où nous bouclons ce numéro, les festivités de Noël pour les enfants de la ville battent leur plein avant l'arrivée des vacances : repas de Noël préparé par l'équipe du restaurant le 13 décembre, spectacle à l'Espace Garonne avec la Compagnie Zicomatic, Père Noël dans les classes,...



## Petite Enfance

**Le Relais Petite Enfance est un service à destination des familles et des professionnels de la petite enfance de la ville.**

Pour les parents, le Relais constitue un lieu de ressource pour l'information sur les modes d'accueil des jeunes enfants sur la commune (assistantes maternelles, maison d'assistantes maternelles, micro-crèche), un lieu de ressource pour l'information juridique des parents employeurs (contractualisation, calcul du salaire, aide financière CAF,...).

Pour les professionnels de la petite enfance de la commune, le Relais est un lieu de rencontre et d'échanges par le biais des moments d'accueils jeux, des moments festifs ou en lien avec la profession (Journée Nationale de la Petite Enfance, festival Enfantastique, réunions d'informations sur la pratique du métier, ...), un soutien et un accompagnement au quotidien (formation continue en interne, groupes d'analyse des pratiques et lors des accueils jeux, ...).

**Contact :** Samira RAKDI / relaispetiteenfance@gagnac-sur-garonne.fr  
06 45 97 84 70



## Du nouveau depuis la rentrée : les mini ateliers

**Depuis la rentrée de septembre, les enfants de 2 à 6 ans et leurs parents peuvent bénéficier d'une nouvelle activité à Gagnac : "Les Mini Ateliers".**

Samira, responsable du Relais Petite Enfance, accompagnée d'une ATSEM, proposent aux familles des activités manuelles. Cette année, elles fabriqueront des jouets à portée psychopédagogique à partir de matériaux de récupération. Voilà une belle occasion de vivre des moments d'échanges et de plaisir entre parents et enfants !



## 19 novembre : une journée nationale dédiée aux assistantes maternelles

**Les assistantes maternelles de Gagnac ont souhaité mettre en lumière leur métier lors de la journée nationale qui leur est dédiée, le samedi 19 novembre 2022.**

Elles ont choisi d'utiliser le hall de l'Hôtel de Ville pour exposer leur travail au public.

Pendant une quinzaine de jours, chacun a pu toucher et manipuler les jeux à portée psychopédagogique fabriqués au Relais Petite Enfance à partir d'objets de récupération et adaptés aux tout petits.

Lors du vernissage de l'exposition, les 5 assistantes maternelles présentes ont mis en avant leur métier et l'ont valorisé auprès des nombreuses familles qui se sont déplacées. A travers la fabrication de jouets, les familles ont pris conscience des compétences professionnelles nécessaires pour assurer un accueil de qualité pour l'enfant et sa famille nécessitant savoirs, savoir-faire et savoir être.

**A Gagnac, les Ass Mat sont au top !**



## Le blabla des parents : un lieu d'écoute pour les parents d'enfants de tous les âges

**Vous vous posez des questions sur votre rôle et votre place de parent ou sur certains comportements de vos enfants ou adolescents ?**

**Le Blabla des Parents est fait pour vous !**

Il s'agit d'un lieu convivial d'écoute et d'échanges pour dénouer des situations du quotidien et retrouver plus de sérénité et de confiance au sein de la famille. Ces rencontres sont animées par des professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence. Les thèmes portent par exemple sur le sommeil, l'alimentation, les émotions, ... Lors de la dernière rencontre en octobre, parents et adolescents se sont réunis pour une soirée autour de l'usage des écrans.

La compagnie Canal'art a joué des saynètes et le psychanalyste Taycir Fadel a animé les débats qui ont suivis. La soirée a remporté un vif succès. Parents et enfants ont pu échanger sur l'usage raisonné des réseaux sociaux avant de se retrouver autour d'un apéritif, préparé par le service restauration de la ville, propice à prolonger le dialogue.

L'équipe petite enfance prépare déjà la prochaine rencontre. Le thème sera les émotions de l'enfant. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès qu'une date sera fixée ! **Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service éducation à [education.mairie@gagnac-sur-garonne.fr](mailto:education.mairie@gagnac-sur-garonne.fr) / 06 35 81 54 29**



## Le nouveau Conseil Municipal des Enfants

**C'est dans les règles de l'art électoral que s'est tenue l'élection du Conseil Municipal des Enfants de Gagnac-sur-Garonne, le vendredi 2 décembre.**

Ce moment de démocratie junior a mobilisé les élèves des trois classes de CM1 et CM2 de l'école Jean de Cruzel. Un bureau de vote a été installé dans la salle du conseil municipal. Il a été tenu par un élu, la coordinatrice de service éducation, le directeur du Centre d'Animation et deux enfants. Toutes les étapes de ce scrutin se sont déroulées selon les conditions du vote des adultes, dans le calme et la bonne humeur et avec un taux de participation frôlant les 100 %... de quoi faire rêver le monde politique conventionnel qui appartient aux majeurs ! Comme les grands, les enfants ont respecté le dispositif : bulletins, cartes d'électeur dûment contrôlées, passage par l'isoloir puis par l'urne, la liste d'émargements et le tampon réglementaire.

### Des arguments électoraux

Préalablement, pendant 15 jours, aidés par Lianna, leur animatrice référente, les candidats ont mené une campagne électorale avec affiches, motivations, idées et débats. Ils ont déployé leurs arguments pendant leur pause méridienne. Pour séduire les électeurs, les candidats ont créé de beaux slogans comme « Andréa S, votez pour moi et pas de tracas ! » ou : « Nathan C, voter pour moi c'est voter pour le futur ! ». A l'issue de cette élection, il ressort que les lignes directrices défendues par les candidats portent principalement sur l'environnement et la solidarité.

### Apprendre la citoyenneté

A l'issue du dépouillement, Monsieur le Maire a félicité les élus en

déclarant « toutes vos idées sont intéressantes », tout en rassurant les perdants « vos idées continuent à exister et restent intéressantes ». Il est appréciable que soient semées des « graines de démocratie » dès le plus jeune âge. Cette notion est au cœur de la démarche et développe chez les enfants le sens du devoir et des responsabilités collectives. Bien sûr, le conseil municipal des enfants est une instance moins académique que la version habituelle, mais l'apprentissage qu'il procure est précieux. Il acclimate les plus jeunes, tout en douceur aux principes de fonctionnement de la commune. Chaque enfant est un individu, acteur du devenir de Gagnac et de l'amélioration de son cadre de vie.

Nos conseillers municipaux juniors, élus pour deux ans, sont au nombre de 10. Naële, Julie, Nathan, Léna et Ilhan rejoignent Juliette, Capucine, Mélija, Julian et Lina élus l'année dernière. L'installation de cette nouvelle assemblée le mercredi 14 décembre sera suivie de réunions tous les trimestres.



Le déroulement du scrutin.

## Bibliothèque

**Les derniers achats de l'année ont été réalisés. Ils font la part belle aux documentaires et romans adultes.**

Le programme des activités est toujours riche et diversifié avec, par exemple, le premier « Atelier de Madame R » dédié à l'origami. Une vingtaine de personnes de tout âge est venue profiter de cette animation de pliage de vieux livres pour en faire de belles créations.

L'hiver approche ainsi que les fêtes de fin d'année. La décoration de la bibliothèque suit le fil des saisons. Le lieu accueille également

une boîte aux lettres et propose aux plus jeunes d'écrire leur lettre au père Noël (un lutin a déposé une boîte aux lettres à cette intention dans la bibliothèque).



## Ecole élémentaire Jean de Cruzel Classe de neige : les élèves ont besoin de vous !

**Les enseignantes de la classe de CE2 organisent une classe de neige à la fin janvier.**

Une collecte (homologuée par l'Education Nationale) a été mise en place afin de récolter des dons pour diminuer le coût de cette classe de neige.

Que vous soyez un particulier, une entreprise, un commerçant, vous pouvez les aider. Vous pourrez bénéficier d'une déduction fiscale.

Scannez le QR suivant :

**Les enfants vous remercient !**

SCAN ME



## TOULOUSE MÉTROPOLE

# Déchets : à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous les emballages et papiers se trient



Saviez-vous que le geste de tri est devenu le 1<sup>er</sup> geste citoyen après le vote ? 89% des Français le pratiquent, mais seulement 51% de façon systématique.

Dans le cadre de sa mission de collecte des déchets, Toulouse Métropole adopte l'extension des consignes de tri qui s'applique désormais partout en France. Une manière de rendre le tri des déchets ménagers incontournable et de susciter de nouvelles filières de recyclage.

### De quoi s'agit-il ?

Dans votre bac de tri, vous jetez déjà les papiers/cartons, acier et aluminium, bouteilles et flacons plastiques. Or à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023, vous pourrez également y déposer tous les autres emballages en plastique (pots de yaourt, barquettes, boîtes, sacs, sachets

et films). Un petit changement des habitudes pour un grand impact sur l'environnement : en simplifiant le geste de tri, le recyclage des déchets s'en trouve facilité. Et ce recyclage contribue à redonner vie à la matière et à réduire la quantité des déchets à incinérer.

### Comment s'y retrouver ?

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, la seule question qu'alors vous aurez à vous poser sera de savoir si le déchet que vous vous apprêtez à jeter est un emballage ou un papier : si oui, il faudra le mettre dans le bac de tri ; si non, dans le bac à ordures ménagères.

D'autre part, identifier les bacs de tri deviendra plus simple : sur l'ensemble du territoire national ils seront reconnaissables grâce à leur couleur jaune.

Si votre bac de tri actuel est bleu, il sera assimilé à un bac jaune par la pose d'un autocollant, ou remplacé par un bac jaune. La pose des autocollants a débuté et, à l'occasion des tournées de collecte, elle s'échelonne jusqu'en juin 2023. Tant que l'autocollant n'est pas posé sur votre bac de tri, il est important que vous le sortiez le jour habituel de collecte.

### En savoir plus :

- Par téléphone :  
- Toulouse 05 61 22 22 22  
- 36 autres communes  
0 800 201 440

**Au cœur de votre quotidien**

toulouse  
métropole



## INFORMATIONS PRATIQUES

### Calendrier de collecte des déchets 2023 :

Dans le cadre du « plan de réduction du papier » lancé par Toulouse Métropole, le calendrier de collecte des déchets n'est plus distribué depuis janvier 2022.

Le calendrier 2023 sera disponible sur le site web de la ville de Gagnac (ou sur celui de Toulouse Métropole) à compter du 1<sup>er</sup> janvier. Quelques exemplaires papier sont néanmoins disponibles en mairie.

## MEMO



Enfin, il reste la possibilité de prendre rendez-vous en ligne sur le site web Toulouse Mairie - Métropole pour l'enlèvement d'encombrants à domicile : <https://metropole.toulouse.fr/communes/gagnac-sur-garonne#collecte-des-dechets>

### Nouveau site web pour Toulouse Métropole et la ville de Toulouse

Dans le cadre de la démarche de modernisation engagée par la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole, les sites Web institutionnels fusionnent. Le nouveau site officiel Toulouse Mairie - Métropole ([metropole.toulouse.fr](https://metropole.toulouse.fr)) offre une interface web unique et pratique aux habitants des 37 communes de Toulouse Métropole.

Il est entièrement compatible sur ordinateur, tablette et portable.

Pour faciliter la vie quotidienne dans les communes de Toulouse Métropole, une page dédiée à chacune des communes a été mise en place : <https://metropole.toulouse.fr/institutions-et-territoires/toulouse-metropole/communes>

Vous retrouverez sur cette page des informations concernant directement la commune : collecte des déchets, participation citoyenne, urbanisme, actualités, agenda (en lien direct avec celui du site internet de la ville de Gagnac),...

**Toulouse**  
MAIRIE - MÉTROPOLE

## Fête de Noël du Comité des Fêtes

Dimanche 4 Décembre,  
la nouvelle équipe du Comité des Fêtes  
a renoué avec la tradition de la Fête de Noël.

Spectacle de magie, châtaignes grillées, vin chaud, maquilleuses, structures gonflables, balade en poney et bien sûr la visite du Père Noël ont rythmé cette belle après-midi en famille. Des sachets de bonbons ont été distribués à tous les enfants à la fin du spectacle.



## Cap trail

**CAPTRAIL GAGNAC 31 est une association qui propose des activités de course à pied, trail, mais aussi de vélo et triathlon.**

Créée en 2010 par une bande de copains, l'association a grossi peu à peu grâce aux valeurs qu'elle prône : convivialité, entraide, humilité et dépassement de soi. A ce jour, sa grande richesse vient de la diversité des profils qui la constituent puisqu'elle allie runners (euses) loisir et coureurs (euses) des plus aguerri(e)s.

Deux d'entre eux se sont particulièrement illustrés cet automne en faisant briller les couleurs de CAPTRAIL sur les sentiers du 100 Miles Sud de la France. C'est un peu plus de 170 km et 8000 m de dénivelé positif que Sylvain Lebel et Yann Le Bonnicc ont dû affronter pour rejoindre les plages d'Argelès sur Mer, depuis le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes. Et c'est avec brio qu'ils l'ont fait, malgré les conditions climatiques très difficiles, obtenant respectivement la deuxième marche du podium et un top 15. Ils ont été encouragés tout au long du parcours par leurs proches et par quelques adhérents qui avaient fait le déplacement pour les supporter. Leur réussite a forcé le respect de tous les membres de l'association sans pour autant les surprendre au vu de leur régularité et de leurs performances tout au long de la saison !

Les cyclistes de CAPTRAIL n'ont pas été en reste cette saison, notamment grâce à la participation de Stéphanie Salmon, Thomas Breuzin, Fabien Jouanne et Bruno Lagrault à une



Les Ultra-trailers

Les runneuses

épreuve cycliste très originale, « Les 24 h du Circuit d'Albi ». Le principe était pour chaque équipe de parcourir, en relais, le plus grand nombre de kilomètres en 24 heures. Non seulement, l'équipe de CAPTRAIL a été très performante (3ème place mixte avec 840 km parcourus) mais ce challenge a surtout été l'occasion de renforcer les liens, de se surpasser et de se créer de magnifiques souvenirs.

Chez CAPTRAIL, la recherche de la performance n'est cependant pas impérative. La motivation première reste le partage et la convivialité comme en a témoigné la participation collective des adhérents au Trail des Farfadets cet automne. Si vous avez envie de rejoindre l'équipe pour partager de bons moments sur les routes et sentiers, n'hésitez pas à les retrouver Place de la République tous les mercredis à 18h30.

Contact : 06 70 49 06 42 - trail@ascg-gagnac.fr

## Loto des Parents d'élèves

Après deux ans d'absence,  
le loto des écoles a fait son grand retour à  
l'Espace Garonne et a fait salle comble !

Dès le mois de novembre, les membres de l'APE se sont mobilisés pour organiser l'événement. Les nombreux donateurs - commerçants, professions libérales, particuliers anonymes, associations et parents d'élèves - se sont montrés particulièrement généreux. Que chacun soit remercié chaleureusement pour sa participation !

Et ce vendredi 2 décembre, en présence des enseignants de l'école Jean de Cruzel, les Gagnacais et ceux d'ailleurs, petits et grands, étaient au rendez-vous, heureux de retrouver leurs voisins, leurs amis, le temps d'une soirée, fébriles à l'idée de remporter une quine ou même un carton plein, les papilles en éveil à la simple

évocation des crêpes, gaufres, oreillettes et autres délices qui les attendaient à la buvette. Et la soirée fut un succès !

L'APE souhaite remercier M. le Maire, le personnel municipal et à toutes les bonnes volontés qui ont œuvré pour faire de ce loto un moment de convivialité et de partage dont les bénéficiaires iront au profit de nos chères têtes blondes.



## Musique

La rentrée est déjà loin !  
Les élèves ont repris les cours depuis quelques semaines et débiteront bientôt les ateliers d'ensemble musicaux afin d'apprendre à jouer en groupe...

Une reprise sur les chapeaux de roues, les classes se sont bien remplies et il reste encore quelques créneaux disponibles pour accueillir de nouvelles recrues.

Cette nouvelle année scolaire est aussi placée sous le signe du changement : nouveaux visuels, nouveau bureau, nouveaux



profs, nouvelle signalétique, etc... Une classe d'éveil musical va ouvrir, les enfants de 3 à 7 ans seront accueillis.

Contact : 06 64 15 31 20 / 06 82 30 75 91  
Site web : www.musiquegagnac.com

## Randonnée

**Les sorties de la section Rando se déroulent les lundis et jeudis aux abords de Gagnac. Elles rencontrent de plus en plus de succès.**

De nouveaux adhérents sont venus rejoindre la section pour parcourir les sentiers des environs. La sortie du jeudi avec pique-nique organisée autour du lac de la Balerme à Verfeil en octobre, a remporté un franc succès. Un repas a été organisé avec tous les adhérents, le jeudi 20 Octobre. Les sorties du dimanche permettent de découvrir de beaux sentiers dans les départements limitrophes. Mention spéciale pour le séjour en gîte à Estaing, dans les Hautes Pyrénées celui-ci s'est déroulé dans une très bonne ambiance.

Les prochaines sorties du dimanche sont prévues dans le Tarn-et-Garonne, l'Ariège ou l'Aude, à raison de deux sorties par mois. En décembre, la section est allée visiter Villefranche de Rouergue en Aveyron, avec un déjeuner au restaurant.

Si vous souhaitez rejoindre la section pour marcher dans une ambiance conviviale et découvrir notre belle région, vous pouvez adresser un mail à rando@ascg-gagnac.fr, vous serez accueillis



Sortie au Lac de Gaube

avec grand plaisir. Les membres de la section n'ont pas l'esprit de compétition, ils prennent le temps de contempler ce qui les entoure, ils se retrouvent surtout pour partager de belles journées !

Contact : 06 03 45 79 66 - rando@ascg-gagnac.fr

## Arts sur Couleur

**La section Arts sur Couleur existe depuis 2003 et accueille actuellement une quinzaine d'adhérents.**

De nouvelles adhésions ont été enregistrées lors du forum de septembre, où les œuvres de l'année écoulée ont été exposées. Les adultes se réunissent, en fonction de leur disponibilité, le mardi à partir de 15 heures, et/ou le mercredi de 15 h à 17 h.

Depuis la rentrée, les créations se font autour de la couture, du modelage, de la peinture (aquarelle et acrylique), du pastel, de la sculpture sur talc. Mais bien d'autres idées sont en gestation !

Toutes les techniques sont abordables par tous, aucune aptitude particulière n'est demandée. Il règne une très bonne entraide entre les membres, chacun pouvant aider l'autre en fonction de ses compétences dans la technique considérée.



Si vous désirez partager des moments conviviaux autour de pinceaux, argile et machine à coudre, vous pouvez rejoindre la section.

Contact : 06 03 45 79 66 - arts-sur-couleur@ascg-gagnac.fr



M. le Maire,

le Conseil Municipal,

le Conseil Municipal Enfants,

et les Agents de la ville,

*vous souhaitent de*

*Bonnes fêtes de fin d'année !*

